

Programme de l'examen préalable d'admission

Session 2025

ANGLAIS

Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en :

- Faculté de théologie et sciences des religions
- Faculté des Lettres
- Faculté des sciences sociales et politiques
- Faculté des hautes études commerciales (HEC Lausanne)

Matière à préparer

Les textes sur lesquels portera la question d'examen (écrit) et l'extrait ou le poème à analyser (oral) sont :

- William Shakespeare, *Romeo and Juliet*
- 7 poems by Robert Frost: *The Road Not Taken*, *Stopping by Woods on a Snowy Evening*, *Mowing*, *A Brook in the City*, *Ghost House*, *A Passing Glimpse*, *Desert Places*
- 3 poems by Emily Dickinson: *I Dwell in Possibility*, *Hope is the Thing with Feathers*, *Because I could not stop for Death*
- Margaret Atwood, *The Handmaid's Tale*
- Jonathan Swift, *Gulliver's Travels*, Book I
- Charlotte Brontë, *Jane Eyre*
- Charles Dickens, *Great Expectations*

Veillez utiliser des éditions récentes et non abrégées (ou simplifiées) des textes (p.ex. Arden Shakespeare, Vintage Classics, Penguin Classics, etc.).

Niveau de langue exigé

Le niveau minimum de langue exigé est le niveau B2 selon le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

Précisions sur l'examen écrit

L'usage des textes non annotés et d'un dictionnaire anglais/anglais est autorisé à l'examen écrit (comme à l'oral).

À l'écrit, on jugera la capacité des candidat-e-s à répondre de façon cohérente et détaillée à une question portant sur un aspect de l'un des textes ci-dessus.

La durée de l'examen écrit est de 4 heures.

Précisions sur l'examen oral

L'usage des textes non annotés et d'un dictionnaire anglais/anglais est autorisé à l'examen oral (comme à l'écrit).

À l'oral, on testera les capacités à analyser un texte littéraire et à répondre adéquatement à des questions le concernant.

Le temps de préparation et le temps de passage pour l'examen oral sont de 20 minutes chacun.

Plagiat et tricherie

Le plagiat (recopier des phrases de l'introduction, des notes ou autre passage d'une édition des textes de l'examen) et la tricherie sont sanctionnés d'un zéro (échec). En effet, le plagiat et la tricherie sont des infractions graves punies selon le 'Code de déontologie' de l'UNIL.

Démarches administratives préalables à l'examen

Étant donné que le programme d'examen est fixe, il n'est pas nécessaire de remplir une fiche d'inscription à faire signer par la professeure responsable.

Contact

Enseignante responsable : Martine Hennard Dutheil de la Rochère (Martine.HennardDutheil@unil.ch)